

**PROJET « ESPACE DE LIBERTÉ » POUR LA CONSERVATION DES COURS D'EAU**  
UN CONCEPT INNOVATEUR EN ÉTUDE DANS BROME-MISSISQUOI

Cowansville, lundi le 14 mars 2011 – Les rivières Laroche et Yamaska Sud-Est situées sur le territoire de la MRC profiteront d'un concept innovateur nommé « Espace de liberté ». Ce projet offrira un cadre de gestion intégrée pour la conservation des cours d'eau dans un contexte de changements climatiques.

L'espace de liberté va au-delà du concept de bande riveraine, où l'on mesure une bande de protection à partir de l'emplacement actuel du cours d'eau, car il prévoit que les cours d'eau vont évoluer dans le temps et l'espace. Avec les changements climatiques, il y a un changement dans le régime des précipitations, les événements extrêmes sont notamment plus fréquents, les risques d'inondation sont accrus et les débits d'étiage encore plus faibles. La gestion des cours d'eau doit donc évoluer en conséquence.

Plusieurs infrastructures existantes, routes, maisons et autres se retrouvent aujourd'hui menacées par l'érosion des rives de certains cours d'eau. Des travaux onéreux sont souvent requis afin de stabiliser les berges et de protéger les infrastructures et la population. Le projet permettra d'obtenir des cartes d'inondabilité pour les crues récentes et les crues rares pour les deux cours d'eau, pour le climat actuel et futur, des cartes d'espace de mobilité, une analyse coûts-bénéfices de l'implantation de l'approche par espace de liberté, et une analyse du rôle des milieux humides et de l'écoulement souterrain dans l'espace de liberté.

Des enquêtes auprès des riverains et des consultations auprès de la population concernant les modalités de mise en place de corridors riverains dans les espaces de liberté seront effectuées en 2012-2013.

La MRC Brome-Missisquoi est heureuse de contribuer à l'évolution des connaissances en la matière au Québec à travers son partenariat au projet. Ce projet de recherche est piloté par Pascale Biron de l'Université Concordia, en collaboration avec l'UQAM, l'UQAR. Un financement de OURANOS de 300 000 \$ a été confirmé. Le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Parish Géomorphique, le Centre d'expertise hydrique du Québec et le Ministère de la sécurité publique (MSP) sont aussi partenaires du projet.

La délimitation d'un corridor riverain est un outil important pour la MRC, les municipalités, les riverains et les différentes instances gouvernementales, qui va permettre de mieux planifier l'utilisation des terrains, afin de prévenir d'éventuels dommages. Il s'agit aussi d'un cadre de gestion intégrée des cours d'eau qui pourra permettre une restauration et meilleure protection des cours d'eau.

Pour informations sur le projet, vous pouvez contacter Simon Lajeunesse, coordonnateur régional des cours d'eau de la MRC, au 450-266-4900 poste 227 ou par courriel au [slajeunesse@mrcbm.qc.ca](mailto:slajeunesse@mrcbm.qc.ca).